12 000 arrestations à Alger depuis le début de l'année

Page 24

NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

Le SNAPAP opposé

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6066 - MARDI 24 AVRIL 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

44e ANNIVERSAIRE DE L'USTHB

Une centaine d'enseignants promus au rang magistral

Page 2

UN CONSEIL INTERMINISTÉRIEL S'EST TENU À CET EFFET

LES MIGRANTS, UN CASSE-TÊTE POUR LE GOUVERNEMENT

C'est vers la fin du mois de mars dernier que le gouvernement algérien aurait pris d'importantes décisions pour faire face au phénomène migratoire subsaharien. Suite aux rapports alarmants des services de sécurité, ainsi que des hauts responsables des circonscriptions administratives des wilayas du Sud, un Conseil interministériel a été convoqué par le Premier ministre Ahmed Ouyahia.

Page 3



UN NÉGOCIATEUR EST DÉPÊCHÉ PAR BRUXELLES

L'UE VEUT DÉSAMORCER LA CRISE AVEC ALGER

Le différend algéro-européen a pris ces derniers jours une tournure qui risque de remettre en cause l'accord d'association qui lie l'Algérie à l'UE depuis 2005. Bruxelles devrait dépêcher un négociateur ce jeudi pour désamorcer une crise qui enfle.
Les propos déplacés et maladroits tenus récemment par l'ambassadeur de l'UE à Alger, John O'Rourke, manquant de diplomatie et de réserve, ont suscité le mécontentement au plus haut niveau de l'Etat.

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

CRÉATION DE WILAYAS DÉLÉGUÉES DANS LES HAUTS PLATEAUX

Bedoui relance les projets

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, avant-hier à Batna, que «les préparatifs sont en cours pour la réorganisation administrative et la création de wilayas déléguées dans les Hauts Plateaux».

Au cours de sa rencontre avec les cadres de la wilaya, les élus et les représentants de la société civile, à la maison de la Culture Mohamed Laid-Al Khalifa, à l'issue de deux jours de visite dans cette wilaya, le ministre a indiqué que «ces préparatifs constituent une étape dans la concrétisation de ce grand projet, et ce conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Le ministre, soulignant que la première étape de cette orientation a été concrétisée pour les wilayas du sud du pays qui totalisent dix wilayas déléguées, a affirmé que son département ministériel «s'emploie à accompagner progressivement ces wilayas déléguées pour accéder plus tard au statut de wilayas à part entière».

«Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait mis l'accent sur la question de la création des wilayas déléguées dans les Hauts Plateaux», a encore indiqué M. Bedoui, considérant que la région des Aurès est concernée par cette étape.

S'agissant de la relance du fonds des Hauts Plateaux, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué que «le gouvernement s'emploie pour que la priorité des priorités de ce fonds soit donnée à la relance des projets considérés comme stratégiques dans la région».

M. Bedoui, qui a souligné l'importance de l'investissement pour dynamiser le développement et le nécessaire accompagnement des investisseurs créateurs de richesse, a précisé que «le gouvernement a engagé des moyens importants pour la création des zones industrielles et d'activités et la mobilisation du foncier industriel», indiquant que «la wilaya de Batna était leader dans ce domaine».

Le ministre a eu à écouter les préoccupations des citoyens, des notables et des moudjahidine de la région qui ont honoré et souligné leur appui «au président de la République dans ses efforts pour le développement, la sécurité et la stabilité».

H. B.

44e ANNIVERSAIRE DE L'USTHB

Une centaine d'enseignants promus au rang magistral

Penser à la relève en matière d'enseignants pour assurer la continuité à l'université demeure la préoccupation majeure de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), a indiqué hier son recteur, Mohamed Saïdi, soulignant que la plupart des enseignants promus au rang magistral sont des jeunes.



«Nous avons malheureusement constaté ces deux dernières années qu'une centaine de professeurs ont quitté leur poste d'enseignement et d'encadrement au niveau de la recherche pour partir en retraite, d'où la nécessité de penser à la relève », a déclaré M. Saïdi en marge de la remise des attestations d´honneur aux enseignants promus aux grades de professeurs et de maîtres de conférences, à l'occasion du 44e anniversaire de la création de cette prestigieuse université du pays. A cette occasion, 131 enseignants ont été promus au rang magistral. Présidée par le professeur Mohamed Saïdi, recteur de l'USTHB, en présence des cadres responsables, des enseignants et des étudiants issus des diverses facultés qui lui sont rattachées, la cérémonie a permis de rendre hommage à 35 nouveaux professeurs et 96 nouveaux maîtres de conférences. Dans ce contexte, le recteur de l'USTHB a fait savoir que ce 44e anniversaire est placé sous le thème «L'université, la numérisation, la bonne gouvernance », afin de marquer les efforts que déploie l'USTHB avec ses équipes pour moderniser son système de gestion et le plan administratif, scientifique et pédagogique. Aussi, il soutient haut et fort que l'université doit s'impliquer et s'investir davantage dans le domaine du numérique, qui représente un enjeu important et incontournable pour le développement économique du pays. Il est à retenir qu'actuellement toutes les opérations d'inscription, de transfert et d'orientation se font sur une plateforme numérique, s'est félicité M. Saïdi, pour ensuite ajouter : «Le développement du numérique nécessite un investissement important que l'université a déjà commencé à mettre en place en matière d'équipement et de formation de la ressource humaine.» Le premier responsable de l'USTHB est revenu, par ailleurs, sur la rentrée universitaire 2017/2018, estimant qu'elle a été marquée notamment par la forte pression des effectifs, en précisant que l'USTHB a enregistré un nombre record de 9 861 nouveaux bacheliers. Dans ce contexte, il a souligné que l'université de Bab Ezzouar a besoin de nouveaux espaces pédagogiques pour répondre à la hausse croissante des effectifs, enregistrée chaque année, avant d'ajouter que l'USTHB compte actuellement 45 334 inscrits, encadrés par 1 914 enseignants tous corps confondus dont 73 nouveaux. Le professeur Saïdi a tenu à donner plus de détails : Le nombre d'inscrits en licence s'élève à 33 230, parmi ces étudiants 51% sont des filles. Pour le master, les effectifs ont tendance à se stabiliser et leur nombre est de 9 652 dont 57% de filles. Pour ce qui est du nombre des diplômés de l'année 2017, il s'élève à 9 219, dont 5 262 en licence et 3 957 en master. Pour cette année, les cours prendront fin le 19 mai. Après cela, la phase des examens et de délibérations entrera en vigueur. Il faut savoir également que la première session pédagogique s'achève le 10 juin et la seconde (session des rattrapages) le sera le 30 juin 2018.

Fortes de ses 80 laboratoires, l'université Houari-Boumediene qui garde toujours sa première place à l'échelle nationale, a donné la priorité à la construction de nouveaux bâtiments destinés à la pédagogie et à la recherche. Pour les trois nouvelles infrastructures réceptionnées cette année (le centre intensif d'enseignement des langues, l'unité de médecine préventive et le bâtiment des archives), elles ont démarré dès cette rentrée sans attendre leur dotation en équipements, compte tenu du besoin crucial en locaux pédagogiques, a fait savoir M. Saïdi.

Lynda Louifi

JUGEANT CE PROJET DE LOI CONTRAIRE AUX RECOMMANDATIONS DU BIT

Le SNAPAP critique le nouveau code du travail

Le président du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), Rachid Malaoui, revient à la charge sur le projet du nouveau code du travail tant décrié par les syndicats. Le jugeant non conforme au droit international établi par l'Organisation internationale du travail (OIT), le syndicaliste cite comme preuve le constat des experts du Bureau international du travail (BIT) qui ont évoqué dans leur rapport sur ce code plusieurs textes qui bousculent les règles encadrant le droit des travailleurs. «Il y a un non respect de plusieurs conventions internationales fondamentales dont celles liées aux libertés syndicales, au travail des enfants, à la sécurité, la santé, ainsi qu'au droit à la négociation collective», a-t-il dénoncé hier lors d'une conférence de presse organisée par le quotidien le Courrier.

Le président du SNAPAP se félicite tout de même que le nouveau code de travail soit bloqué grâce à la mobilisation du mouvement syndical autonome. Il a prévenu que ce projet sur le code du travail vise en premier l'atteinte au droit de grève, voire l'élimination pure et simple de cet acquis consacré par les instances internationales.

Interrogé sur la multiplication des mouvements syndicaux dans le secteur public à la différence du secteur privé où les droits des travailleurs sont encore plus bafoués, le président du SNAPAP a admis en effet qu'il est plus facile pour les travailleurs des entreprises étatiques et de la fonction publique de créer un syndicat contrairement aux travailleurs du privé. «Il se trouve que dans le secteur privé, là ou les travailleurs sont encore plus lésés, les employeurs ont peur des pressions des travailleurs s'ils parviennent à s'organiser en mouvement syndical pour faire valoir leur droit », a-t-il fait remarquer en considérant qu'il appartient à ces employés de s'organiser d'autant que la loi permet la création d'un syndicat sectoriel et des confédérations syndicales. Considérant que son syndicat est l'un des mouvements sociaux les plus représentatifs, Malaoui s'est félicité que le SNAPAP soit arrivé à s'imposer dans la tripartite comme syndicat autonome à côté de l'UGTA. Le président du SNAPAP a rebondi sur le dossier des migrants africains, en estimant que son mouvement, qui fait partie du réseau des syndicats africains, doit défendre cette catégorie vulnérable qui fuit les guerres et les conflits qui pèsent sur le continent. Ce syndicaliste a fait remarquer que l'Algérie n'est même pas dotée de loi d'asile qui définit le traitement des immigrés ou des réfugiés. Il a dénoncé le traitement réservé aux migrants subsahariens, en rappelant qu'il avait alerté les pouvoirs public dans un communiqué diffusé conjointement avec la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), sur le sort d'immigré exposé aux agressions d'individus.

Zineb M.

L'UE VA DÉPÊCHER EN URGENCE UN NÉGOCIATEUR POUR DÉSAMORCER LA CRISE

L'AMBASSADEUR DE L'UE À ALGER JOHN O'ROURKE SUR LA TOUCHE

Le différend algéro-européen a-t-il pris ces deniers jours une tournure politique au risque de faire capoter l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE ? L'UE va dépêcher en urgence un négociateur ce jeudi pour désamorcer une crise qui enfle.

Les propos déplacés et maladroits tenus récemment par l'ambassadeur de l'UE à Alger John O'Rourke, manquant de diplomatie et de réserve, ont manifestement créé gêne et incompréhension au plus haut niveau du pouvoir.

O'Rouke a soutenu que la Chine est favorisée par rapport aux pays membres de l'UE dans leurs relations commerciales. Il a même menacé d'activer l'article 100 de l'accord d'Association relatif à l'arbitrage pour le règlement des différends : «Des déclarations ont été faites. Nous attendons la visite du directeur Bercero pour les discussions. Je pense qu'il est temps maintenant de laisser les experts discuter en toute sérénité. Je ne fais plus de déclarations à la presse. Et, pour le moment, il faut laisser les choses se décanter lors de ces discussions qui se tiendront cette semaine et au-delà. Donc, je n'ai rien d'autre à ajouter», a indiqué hier John O'Rourke lors de la conférence de presse,.

Et pour calmer les autorités algériennes, le conférencier a annoncé l'arrivée jeudi prochain du directeur général du commerce à la Commission européenne, l'Espagnol Ignacio Garcia



Bercero, pour entamer les discussions avec les autorités algériennes sur les questions commerciales après la décision de l'Algérie de limiter les importations en instaurant un système de licences pour plus de 800 produits.

Une décision qui a suscité des critiques côté européen : «Il aura certainement un dialogue. Il vient ici (Bercero) pour parler avec ses homologues. Vous m'excuserez. Vous insistez beaucoup. Mais, je n'en dirai pas plus. Lorsque le moment sera opportun, nous informerons comme nous pouvons», a-t-il ajouté. «Des déclarations ont été faites. Nous attendons la visite du directeur M. Bercero pour les discussions. Je pense qu'il est temps maintenant de laisser les experts discuter en toute sérénité. Je ne fais plus de déclarations à la presse. Et, pour le moment, il faut laisser les choses se décanter lors de ces discussions qui se tiendront cette semaine et au-delà. Donc, je n'ai rien d'autres à rajouter», a précisé John O'Rourke. Ce dernier a refusé de revenir sur les récentes déclarations du FCE et de l'UGTA et du Conseil de concertation des PME, qui ont dénoncé à l'unisson la position de l'UE sur les mesures de protection prises par l'Algérie après l'effondrement des cours pétroliers et la chute des recettes en devises du pays.

La commissaire européenne au commerce Cecilia Malmström a déclaré, il y a quelques jours devant l'Assemblée nationale française, que les limitations d'importations décidées par l'Algérie n'étaient pas conformes «avec les accords de libre-échange» contenus dans l'Accord d'association signé par l'Algérie et l'UE et applicable depuis le 1er septembre 2005. «En cas d'échec du dialogue entre les deux parties, il faudra évoquer les clauses de règlement de différends», a-t-elle menacé.

Selon l'ex-ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci, l'accord d'association dans son volet démantèlement tarifaire a «induit des pertes substantielles en recettes douanières pour l'Algérie au titre de la période 2005-2009, de l'ordre de 2,5 milliards de dollars, avec une projection pour 2010-2017 d'environ 8,5 milliards de dollars». Selon l'ex-ministre de l'Industrie, Mohamed Benmeradi, l'Algérie «aurait perdu 8,5 milliards de dollars de recettes de Trésor d'ici à 2017 si elle avait maintenu en vigueur le démantèlement tarifaire des produits importés de l'UE», selon des estimations officielles basées sur une simulation avec une facture constante des importations en provenance de l'UE sur la période allant de 2010, date du gel par l'Algérie du processus de démantèlement, à 2017.

En 2010 l'Algérie avait demandé à réaménager cet accord et obtenu gain de cause. L'Accord d'association accorde en parallèle aux deux parties la possibilité de geler de trois années l'application de ce démantèlement si les échanges commerciaux sont déséquilibrés et profitent seulement à une seule partie.

Or c'est le cas, actuellement, de l'Algérie, qui fait face à une balance commerciale défavorable. Ainsi, le démantèlement tarifaire, prévu en 2017 entre l'Algérie et l'UE dans le cadre de l'Accord d'association a été reporté à 2020.

Hocine Adryen

SUITE AU FLUX CONSTANT DES MIGRANTS AFRICAINS VERS L'ALGÉRIE

D'IMPORTANTES DÉCISIONS PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

C'EST VERS la fin du mois de mars dernier que le gouvernement algérien aurait pris d'importantes décisions pour face au phénomène migratoire subsaharien. Suite aux rapports alarmants des services de sécurité, ainsi que de la part des hauts responsables des circonscriptions administratives des wilayas du Sud, un conseil interministériel a été convoqué par le Premier ministre Ahmed Ouyahia. Ce conseil est survenu également dans un climat politique et social difficile, en raison des critiques de certaines personnalités des tribus touaregs et leurs revendications socio-économiques adressées aux plus hautes autorités de l'Etat. La sécurisation de nos frontières Sud aura été la préoccupation majeure du gouvernement algérien depuis quelques années en raison de ce flux de migrants, qui semble assez bien organisé autour de réseaux criminels liés étroitement à des bandes armées terroristes qui sévissent dans cette région. Plus grave encore, certains experts ont noté une implication de forces étrangères, qui faciliteraient cet exode en créant des couloirs et des conditions favorables. L'objectif étant de mettre en place dans ces régions inhospitalières des abcès de fixation, des zones de tensions permanentes et ingouvernables, ainsi que des sources de conflits et d'interventionnisme militaire occidental.



Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, Hacène Kacimi, directeur d'études chargé de la migration au ministère de l'Intérieur, a affirmé que «le flux constant d'environ 500 migrants/jour au minimum vers l'Algérie préoccupe au plus haut niveau les autorités du pays», ajoutant que ce phénomène «cache en réalité des visées d'ingérence et de militarisation des espaces». «De la situation qui s'est créée, il y a des enjeux géostratégiques très importants, à l'origine de la convocation, le 29 mars dernier, d'un conseil interministériel donnant lieu à d'importantes mesures aux fins de sécuriser les frontières», a-t-il dit.

Le représentant du ministère de l'Intérieur a assuré que les wilayas du sud du pays «ne seront pas la Lampedusa (allusion à l'ile italienne) de l'Afrique», ajoutant, à cet égard, que l'Algérie avait pris «toutes les dispositions pour que les localités frontalières du Sud ne se transforment pas en camp à grande échelle de migrants».

Il a tenu également à rassurer les populations locales frontalières «que les personnes et les biens seront protégés, quelle que soit la situation dans le cadre du respect des conventions internationales et des droits humains des migrants».

Kacimi a fait remarquer que parmi les populations migrantes illégales subsahariennes qui se trouvent en Algérie depuis quelques années, «nous assistons à une montée en flèche des délits et des crimes qui sont commis à travers le territoire national».

«Sur les cinq dernières années, nous avons enregistré la condamnation de 56 000 migrants subsahariens pour crimes et délits, parmi eux on trouve 30 000 Maliens et 20 000 Nigériens», a-t-il précisé, ajoutant que l'Algérie «ne veut pas stigmatiser les migrants et prendra toutes les mesures pour les protéger».

Pour faire face aux arrivées «constantes» et «massives» de migrants, le même responsable a indiqué que le gouvernement a été amené à prendre des mesures «pour tenter de la réduire à un niveau le plus supportable», précisant que l'Algérie a été contrainte de mobiliser quelque 20 millions de dollars pour faire face à ce phénomène, derrière lequel se trouvent des réseaux mafieux et même des groupes terroristes.

Par ailleurs et pour une meilleure gestion du flux «massif» des migrants, Kacimi a fait savoir que des «contacts constants» sont maintenus avec, notamment, les autorités nigériennes et maliennes pour assurer une bonne prise en charge de ce dossier, «qui se caractérise par un volet humanitaire qui ne doit pas être négligé».

Une rencontre est prévue prochainement entre les autorités consulaires maliennes et les officiels algériens à Tamanrasset, dont l'ordre du jour demeure l'examen de ces questions du retour des migrants clandestins vers leurs régions d'origine.

Le même responsable a saisi cette occasion pour réitérer son appel en direction de la communauté internationale «pour qu'elle puisse se solidariser et faire face à ce phénomène unique».

M. K.



LORS DE SON SÉJOUR À WASHINGTON

Raouia rencontre la communauté d'affaires américaine

LE MINISTRE des Finances, Abderrahmane Raouya, a rencontré à Washington les représentants de plusieurs grandes compagnies américaines avec lesquels il a discuté de l'investissement en Algérie et des opportunités offertes dans plusieurs secteurs d'activité. Au cours de cette rencontre, organisée par la Chambre de commerce américaine (AmCham), les entretiens ont porté essentiellement sur le potentiel d'investissement en Algérie, la réglementation en la matière ainsi que sur la situation économique et financière du pays, a déclaré le ministre à l'issue de cette rencontre à laquelle a participé également le vice-président d'AmCham et président de US Africa Business Center, Scott Eisner. Ces discussions, tenues en marge de la participation du ministre aux réunions de printemps des institutions de Bretton Woods, ont constitué également l'occasion pour examiner les doléances de certaines entreprises américaines opérant en Algérie, a fait savoir le ministre.
La discussion a été axée sur le financement ainsi que sur la stabilité financière du pays qui tombe à point nommée, puisque la situation financière est maîtrisée», a ajouté le premier argentier du pays, assurant que « la vision des opérateurs américains de la situation économique en Algérie demeurait sereine «.
Cette table ronde avec la communauté d'affaires américaine a rassemblé des géants de l'industrie aux Etats-Unis tels que General Electric, Exxon Mobile, Apple et Pfizer, ainsi que l'association PhRma regroupant les laboratoires pharmaceutiques américains.
Outre les compagnies déjà présentes en Algérie, la rencontre a vu la participation des entreprises venues s'informer sur les conditions et les opportunités d'investissement en Algérie. Evoquant, par ailleurs, sa participation aux réunions du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, le ministre a relevé qu'il a eu des «discussions fructueuses» avec les responsables de ces deux institutions financières multilatérales.
«Les réformes menées actuellement en Algérie ont fait l'objet d'une longue discussion en vue d'apporter des éclaircissements sur la politique économique mise en œuvre actuellement en Algérie», a-t-il dit. Et d'ajouter : «Ces deux institutions nous ont recommandé d'accélérer ces réformes prometteuses pour le pays».
Pour rappel, le FMI et la Banque mondiale ont relevé leurs prévisions de croissance pour l'Algérie en 2018, tablant désormais sur un rebond du produit intérieur brut à la faveur des nouvelles mesures budgétaires relatives au financement de l'investissement. Le FMI a anticipé une croissance de 3 % en 2018 contre 0,8 % prévu en octobre dernier, alors que la BM a tablé sur une progression de 3,5% contre 2,1 % en 2017.

M. B.

RENCONTRE D'AFFAIRES ALGÉRO-POLONAISE

Création d'un conseil d'affaires

Un accord portant création d'un conseil d'affaires algéro-polonais entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), et la Chambre de commerce de Pologne (KIG) a été signé hier au siège de la CACI.



Le protocole d'accord a été signé par Zerrouki Mohamed, vice-président de la CACI, et Wisniewski Janusz, vice-président de la KIG, en marge d'un forum d'affaires avec la participation d'une vingtaine d'entreprises polonaises.
Selon les explications de M. Zerrouki, cette création vise essentiellement à renforcer et à mettre à jour le cadre juridique dans les relations économiques entre les deux pays et à les pérenniser. « Il s'agit également de multiplier les rencontres institutionnelles et d'affaires et de suivre et d'évaluer les projets de partenariat entre opérateurs algériens et polonais», a souligné le vice-président de la CACI. M. Zerrouki a invité, à cet égard, les entreprises algériennes et polonaises à ouvrir de vrais chantiers de partenariats industriels et technologiques en exploitant les convergences et les complémentarités, notamment dans la sidérurgie, l'industrie chimique, cosmétique et mécanique, le machinisme, le BTP, la pétrochimie, la sous-traitance industrielle, l'agroalimentaire, l'agriculture, les TIC.
Selon le même responsable, l'Algérie pourrait être un "véritable relais de croissance" pour les entreprises polonaises en dehors de l'Europe, estimant que cet accord constitue une excellente opportunité qui donnera une nouvelle impulsion aux échanges économiques entre les entreprises des deux pays. « L'Algérie est le pays par excellence pour bâtir des plateformes industrielles orientées vers l'Afrique », a-t-il martelé.
Dans le même sillage, le vice-président de la Chambre de commerce de Pologne a indiqué que son pays a placé l'Algérie parmi les cinq pays prioritaires dans sa politique de promotion des investissements dans le monde, à côté de la Turquie et du Canada, et aussi parmi ses destinations stratégiques en matière de commerce extérieur. « Notre volonté commune est que le partenariat stratégique voulu entre nos deux pays s'inscrive dans une perspective de croissance partagée », a souligné M. Wisniewski.
Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la continuité des actions organisées par la CACI en faveur du renforcement de la coopération entre l'Algérie et la Pologne.
En fait, l'Algérie qui a été classée ces dernières années deuxième plus important partenaire de la Pologne sur le continent, derrière l'Afrique du Sud, entend inverser la tendance en privilégiant les investissements directs étrangers, une orientation retenue dans sa nouvelle vision économique.
Selon le vice-président de la KIG, la décision de l'Algérie de limiter ses importations a durement affecté les échanges commerciaux entre les deux pays, du côté polonais notamment. « Les échanges algéro-polonais sont faibles et ne reflètent pas les potentialités existantes », a noté le vice-président de la KIG, soulignant la nécessité de relancer les relations économiques bilatérales et de les hisser au niveau de l'excellence des relations politiques.
Les deux parties ont abordé, lors de cette entrevue, les perspectives de coopération dans divers secteurs, entre autres l'industrie, l'agriculture, l'énergie, la production pharmaceutique et la production navale.

Samir Mouloud

LANCÉE PAR NATIXIS ALGÉRIE

«BANXY», première banque mobile

NATIXIS ALGÉRIE a présenté hier sa première, banque mobile en Algérie «Banxy». Disponible gratuitement sur smartphone Android et iOS., Banxy offre une meilleure accessibilité aux services et opérations habituels de la banque, le tout à distance.
Banxy propose un compte sécurisé, mobile et accessible depuis un smartphone, avec des services bancaires à distance accessibles à tous, où il est facile de devenir client. Banxy simplifie les démarches administratives, permet l'ouverture d'un compte bancaire à distance en un temps très réduit, et livre les moyens de paiement (carte et chéquier) gratuitement là où le client le souhaite.
Banxy offre aussi des innovations très pratiques, comme la modification du plafond de la carte, la mise en opposition des moyens de paiement en temps réel, le virement par numéro de téléphone, les virements classiques interbancaires. Cette nouvelle banque mobile permet globalement de gérer son compte en ligne avec une mise à jour instantanée du solde.
Le DG de Natixis Algérie Boris Joseph, s'est félicité de ce lancement «Nous sommes extrêmement fiers d'avoir conçu Banxy, avec nos cadres en Algérie et en synergie avec plusieurs ingénieurs des autres filiales du Groupe BPCE dont FIDOR. Cette banque 100% mobile est l'aboutissement d'une formidable collaboration internationale qui a fait appel aux innovations et technologies les plus avancées.» Il explique également qu'il s'agit d'un premier niveau d'offre : «L'application est évolutive et Natixis Algérie souhaite progressivement couvrir toute l'offre bancaire traditionnelle.» Chaque nouvelle offre fera l'objet d'une autorisation de la Banque d'Algérie puis sera éprouvée, mesurée et améliorée grâce à ses clients.
La banque mobile Banxy s'appuie sur la force du réseau de Natixis Algérie qui avec plus de 800 collaborateurs, sert au quotidien ses clients. Natixis Algérie a obtenu les autorisations nécessaires auprès des autorités algériennes pour Banxy qui répond donc aux exigences réglementaires et au cadre législatif en vigueur.
Pour souscrire à la solution Banxy, il suffit de télécharger l'application depuis une des plateformes de téléchargement, App Store ou Google Play, puis créer et configurer son compte. Toute personne majeure peut renseigner le formulaire d'enregistrement depuis l'application, puis inscrire son numéro de téléphone et une adresse e-mail active. Une vérification des documents nécessaires à l'ouverture de compte est ensuite effectuée par la banque à travers une vidéoconférence sécurisée menée par un conseiller clientèle de la banque.
Pour finaliser l'ouverture du compte, les documents juridiques seront directement livrés au client afin de recueillir sa signature manuscrite. Le compte est activé après réception et vérification du dossier physique par la banque. Un centre de relation client est disponible 12 heures par jour, même le samedi, pour apporter toute l'assistance nécessaire.
Une fois le compte Banxy ouvert, les utilisateurs se connectent en toute sécurité à un serveur de la banque, localisé en Algérie, grâce à leurs identifiant et mot de passe. La banque dispose d'un dispositif complet de protection des données clients aux plus hauts standards internationaux.

Nassim Mecheri

MODERNISATION ET INTRODUCTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIQUES

Vers un nouveau modèle agricole

La modernisation et l'introduction des nouvelles technologies dans le domaine de l'agriculture a été l'idée phare des travaux des assises nationales de l'agriculture qui se sont déroulées hier au Centre international des conférences (CIC-Alger).



En effet le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a souligné l'importance de définir les grandes lignes d'un nouveau modèle agricole moderne en vue de poursuivre les réformes qu' a connues le secteur de l'agriculture depuis 2000.
Cette modernisation, précise-t-il, consiste notamment en de nouvelles techniques d'irrigation au regard de la superficie globale irriguée qui atteindra 2 millions d'hectares d'ici la fin de l'année 2018. Ces efforts s'inscrivent en droite ligne dans la stratégie visant à accroître la production agricole nationale susceptible de booster l'économie de notre pays, ajoute-t-il. A propos du cadre juridique régissant ce secteur, Bouazghi a indiqué que la loi d'orientation agricole de 2008 est le premier texte promulgué dans ce sens depuis l'indépendance ; son objectif, explique-t-il est d'asseoir les bases garantissant une sécurité alimentaire.
Ce texte réglementaire, dit-il, comprend les dispositions liées au développement rural, à la préservation des ressources naturelles, à la professionnalisation de l'activité agricole. Cette loi ordonne, également, le renforcement des établissements techniques à même de les mettre au service des agriculteurs, enchaîne Bouazghi.
Devant un aréopage de plus de 6 000 personne comprenant des professionnels, des opérateurs économiques, des investisseurs et porteurs de projet, Bouazghi a rappelé certaines décisions adoptées lors du Conseil des ministres de septembre 2017 et dont la visée est de soutenir l'agriculture, tel le maintien du programme de soutien dans ce secteur engagé en 2009. S'adressant aux walis, le ministre a tenu à rappeler la décision portant récupération des terres agricoles non exploitées en vue de les mettre à la disposition des investisseurs sérieux, relevant dans le même ordre d'idée la nécessité de développer en parallèle certains débouchés à l'instar de l'industrie de la transformation agroalimentaire.
Dans un autre registre, Bouazghi a mis l'accent sur l'amélioration de la formation des ressources humaines qualifiée dont a besoin l'agriculture, saluant les efforts et les actions de coordination des ministères de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur.
Selon quelques indicateurs d'évolution des filières de production 2014-2017, la filière céréales est passée de 34 702 170 quintaux à 34 321 780 quintaux soit une hausse de 19%.
La pomme de terre, quant à elle, a noté un taux de croissance de 9,4%.
Pour la filière viande rouge, une légère croissance a été enregistrée, estimé à 4,8%. C'est la branche lait qui peine à améliorer sa production en notant seulement 5%. Selon les experts, ces chiffres ne reflètent guère les potentialités réelles que l'Algérie recèle, et dont une meilleure exploitation ferait de notre pays une puissance agricole mondiale imbattable.

Aziza Mehdi

DANS UN MESSAGE A L'OCCASION DES ASSISES DE L'AGRICULTURE

Bouteflika appelle les jeunes à travailler la terre

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a déploré hier «le désintérêt des jeunes pour l'activité agricole et le recours insuffisant aux moyens techniques garantis par l'Etat».
Le chef de l'Etat a noté avec inquiétude le phénomène du vieillissement dans le milieu agricole et a ainsi appelé à encourager les jeunes à» s'intéresser davantage à cette activité lucrative pour les agriculteurs et capitale pour nous tous».
Dans un message lu en son nom par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, à l'occasion des Assises nationales de l'agriculture, le chef de l'Etat a appelé à promouvoir la formation dans le domaine de l'agriculture et ses filières dans les différents cycles du système universitaire et de la formation, et à soutenir l'emploi des jeunes et à orienter leurs efforts vers le secteur agricole.
Le président de la République a appelé également à recourir à grande échelle aux techniques modernes en matière d'irrigation agricole et à remédier à la faible structuration de l'économie agricole.
«L'économie agricole souffre d'une faible structuration qui expose cette activité fondamentale à la spéculation», a souligné le chef de l'Etat. Ce problème «doit interpeller les acteurs de ce secteur pour accorder davantage d'intérêt à leurs cadres, notamment aux chambres et associations professionnelles, afin de préserver leurs intérêts et permettre à notre société de bénéficier de l'effort des agriculteurs et du fruit de leur labeur», a-t-il insisté.
Concernant l'irrigation, le président a déploré que l'agriculture demeure largement tributaire de la pluviométrie, en dépit de la réalisation de nombreux barrages.
Il a ainsi recommandé le recours à grande échelle aux techniques modernes en matière d'irrigation et d'économie d'eau.

M. K.



JOURNÉES SCIENTIFIQUES SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION ISLAMIQUE

Eduquer selon le vrai visage de l'Islam

UN IMPORTANT colloque international de deux jours se tient en ce moment à El-Aurassi. Organisées par le Haut Conseil islamique et réunissant des maîtres de l'enseignement de l'Islam à travers tout le pays, ces journées scientifiques comptent quinze pays musulmans et non musulmans. Des dizaines d'interventions de haut niveau sont programmées, se terminant aujourd'hui avec la lecture des recommandations.
Dans le monde d'aujourd'hui, si perturbé et où règnent la violence et le repli sur soi, l'Islam est accusé de tous les maux.
Les organisateurs de ces journées se défendent pourtant que l'avènement de ce colloque n'est pas d'ordre conjoncturel, ni imposé par d'autres voix. Il intervient à un moment jugé opportun de réfléchir sur des axes rendant plus efficaces l'enseignement de l'islam et l'éducation islamique dans les établissements publics. Pour traiter dans cette voie, en profondeur, de thèmes aussi cruciaux, de hauts responsables de plusieurs ministères ont été invités à participer, notamment ceux des Affaires religieuses, de l'Education nationale, de la Culture, de l'Enseignement supérieur. Il s'agit d'opérer un état des lieux sur la situation actuelle de l'enseignement de l'Islam afin de proposer une nouvelle feuille de route. Cela, non seulement pour les méthodes éducatives et pédagogiques, mais aussi pour la formation des enseignants ainsi que le contenu des ouvrages et manuels mis à la disposion des élèves. Il s'agit de montrer le vrai visage de l'Islam permettant de vivre en accord avec sa propre personnalité, sa famille et d'évoluer en parfaite harmonie avec la société. Le principe cardinal de l'Islam, Din wa Dounia, a été ainsi au centre des réflexions et analyses de ces penseurs et intellectuels. Dans cet esprit, tous les intervenants de la première journée, hier, nationaux ou invités étrangers, ont souligné la caractère ouvert, pacifique, tolérant de l'Islam et surtout son côté social, champion du vivre ensemble. Parmi les quinze pays musulmans et non musulmans participant à ce colloque, on citera le Maroc, la Tunisie, l'Irak, l'Egypte, l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Tchad, et aussi la France, l'Espagne, la Suède. Ce vaste forum constitue un remarquable champ d'échange et de partage d'expériences et de visions d'où sont exclues les formes de radicalisation, de zèle et de rigorisme. Si bien que des participants d'une haute ferveur religieuse se sont clairement exprimés en disant que l'islam de violence et de haine n'est pas leur religion.

Kamel Cheriti

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:59	12:28	16:12	19:16	20:44
CONSTANTINE	04:06	12:32	16:16	19:20	20:47
ALGER	04:19	12:46	16:31	19:35	21:02
OUARGLA	04:24	12:37	16:16	19:19	20:40
CHLEF	04:27	12:53	16:37	19:41	21:07
MOSTAGANEM	04:33	12:58	16:42	19:45	21:12
ORAN	04:37	13:01	16:44	19:48	21:14

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6066 – MARDI 8 CHAABANE 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	15°
Oran	23°	13°
Constantine	30°	12°
Ouargla	34°	24°

LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ URBAINE S'INTENSIFIE

12 000 arrestations à Alger depuis le début de l'année

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les différentes unités de police relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA) ont procédé à l'arrestation de 12 064 individus impliqués dans divers délits ou crimes, et ce, entre les mois de janvier et mars.



Ces arrestations ont été opérées sur la base des enquêtes judiciaires menées durant la période considérée, dans le cadre du traitement de 9 737 affaires liées à la criminalité.

Pour le seul mois de mars dernier, la SWA a indiqué ce lundi que ses services de police judiciaire (PJ) ont traité 3 314 affaires ayant entraîné l'arrestation de 3 865 auteurs présumés qui ont été déférés aux instances judiciaires compétentes, dont 1 581 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 334 pour port d'armes prohibées et 2 073 pour divers délits. Les rafles que la Sûreté d'Alger mène depuis le début de l'année 2018 ciblent plusieurs milieux criminels. Les nombreuses arrestations indiquent la grande détermination des policiers qui agissent sur le terrain depuis le début de l'année. Grâce à cette stratégie, la police judiciaire, à titre d'exemple, a réussi, entre janvier et mars passés à arrêter 5 171 individus impliqués dans le trafic et la consommation de drogue, tandis que 4 689 affaires liées aux stupéfiants ont été traitées durant la période considérée, dont 1 581 pour le seul mois de mars. La lutte contre le trafic et la consommation de drogues constitue un grand défi que se doivent de relever les brigades des stupéfiants.

En matière de saisies, les policiers d'Alger ont réussi à récupérer plus de 75 kg de cannabis traité, près de 30 000 comprimés psychotropes et plusieurs grammes de drogues dures, (cocaïne et héroïne). Sur un autre front, celui des atteintes aux biens et aux personnes, la Sûreté d'Alger a traité durant la même période de 1140 affaires. Malgré que le phénomène de la délinquance soit contenu et l'action des policiers soutenue sur le terrain, le nombre d'affaires de cambriolage et celles portant sur des agressions corporelles ont augmenté depuis le début de l'année 2018.

Quant aux délits et crimes contre la famille et atteintes aux bonnes mœurs, les services de police judiciaire ont traité 88 affaires entre janvier et mars et 1597 autres relatives aux biens publics, ainsi que 361 à caractère économique et financier.

D'autre part, sur le front de lutte contre le port d'armes blanches prohibées, les brigades d'intervention de la Sûreté d'Alger ont arrêté, depuis le début de l'année en cours, 998 personnes, notamment lors des matchs de football joués dans les stades de la capitale, où plus d'une centaine d'entre elles on été placées sous mandat de dépôt.

Aussi, 982 affaires liées au port d'armes blanches durant la période citée ont été traitées et diligentées par la Sûreté d'Alger. En ce qui concerne les activités de la police générale et de la réglementation, les forces de police, explique la Sûreté d'Alger, ont mené durant la même période 687 opérations de contrôle d'activités commerciales réglementées, où il a été procédé à l'exécution de 19 décisions de fermeture émises par les autorités compétentes.

A propos de la prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré, entre janvier et mars, 71 321 infractions au code de la route qui ont nécessité le retrait immédiat de 14 768 permis de conduire, et 181 accidents de la circulation ayant entraîné 200 blessés et sept décès, dont la cause principale demeure le non-respect du code de la route. Lesdits services ont mené, durant la même période, 4 298 opérations de maintien de l'ordre, ajoute la Sûreté d'Alger.

Sofiane Abi

ELLE SERA PRÉSENTÉE AUJOURD'HUI À L'APN

Une loi pour consacrer Yennayer fête nationale et journée chômée et payée

LE PROJET de loi modifiant et complétant la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales, qui sera présenté aujourd'hui à l'APN, a pour but de consacrer, jour de l'an Amazigh «Amenzu n Yennayer», correspondant au 12 janvier de chaque année, «fête nationale et journée chômée et payée».

Selon l'exposé du motif, le projet de texte intervient en application des orientations du président de la République, données lors de la réunion du Conseil des ministres, le 27 décembre 2017, au cours de laquelle il a rappelé que «la Constitution, révisée en mars 2016, a définitivement scellé l'approbation par le peuple algérien tout entier de Tamazight, comme langue nationale et officielle, et comme ciment supplémentaire de son unité nationale, en même temps que la Nation a mandaté l'Etat pour sa promotion et son développement et ce, conformément aux dispositions de la Constitution».

Le projet de loi s'inscrit également dans le cadre du «renforcement de l'identité nationale dans sa triple composante Islamique, Arabe et Amazighe et de la réconciliation nationale», précise le même exposé.

L'objectif étant de «consolider l'unité nationale autour de l'histoire de l'Algérie, de son identité et de ses propres spirituelles et civilisationnelles».

La célébration du 1er yennayer de chaque année, renforcera ainsi, selon l'exposé des motifs «notre attachement indéfectible et notre lien permanent avec notre civilisation et notre histoire amazighe, dont le calendrier commence en l'an 950 avant Jésus Christ, qui coïncide cette année avec l'an 2968, correspondant à l'année grégorienne 2018».

Il est précisé également que cette date restera au fil des années «un évènement qui rappelle aux générations futures les gloires et l'héroïsme de leurs ancêtres et leur lutte pour la liberté, la dignité et l'émancipation».

L'article 4 de la Constitution stipule, rappelle-t-on, que «Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national».

Le même article stipule aussi qu'»il est créé une Académie algérienne de la langue Amazighe, placée auprès du président de la République».

S. N.

TIZI OUZOU

Le moudjahid Amar Aït-Chebib n'est plus

LA GRANDE famille révolutionnaire de la wilaya de Tizi Ouzou est en deuil. Et pour cause : un des siens, le moudjahid Amar Aït-Chebib, connu sous le nom de guerre « Si Amar «, n'est plus.

L'homme qui a pris les armes contre la France coloniale dès la fin de décembre 1954 a tiré sa révérence avant-hier dans la soirée au CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Il était âgé de 97 ans. C'est une véritable marée humaine qui a accompagné, hier, le défunt à sa dernière demeure. Si Amar a été enterré hier après la prière du Dohr au cimetière de Draâ Ben Khedda, ville qu'il habitait depuis sa retraite. Le moudjhid Amar Aït-Chebib dit « Amar « est né en 1921 au village d'Ath-Ouaggur, commune d'Akbil et daïra de Aïn-El-Hammam. Dès sa prime jeunesse, il milita au sein du PPA. Quand le FLN déclencha la lutte armée, en 1954, Si Amar, alors âgé de33 ans, rejoignit le maquis.. Sa bravoure et son honnêteté lui attirèrent respect et sympathie de ses ses compagnons d'armes. En1958, à la suite d'un accrochage particulièrement sanglant dans ce maquis de Kabylie, si Amar fut blessé. Et même après les soins, la balle ne fut pas retirée de son corps. C'est d'ailleurs avec cette balle encastrée dans son corps qu'il fut enterré.

Suite à cette blessure qui lui avait fait perdre beaucoup de sang, les forces militaires françaises le capturèrent et l'emprisonnèrent.

L'emprisonnement fut précédé de terribles tortures.

Cependant, sa conviction en la justesse du combat du FLN fit que les tortionnaires de Si Amar n'obtinrent aucun renseignement sur les positions du FLN ou les membres de l'OCFLN. En 1961, toujours très affaibli physiquement, même si l'enfer de la torture était loin derrière, Si Amar fut libéré. Toutefois, après avoir rejoint son domicile, il ne tarda pas à recontacter le FLN en dépit de l'étroite surveillance dont il était l'objet de la part de l'ordre colonial. A l'indépendance Amar Aït-Chebib, à l'instar de tous les moudjahidine, trouva un emploi dans la fonction publique. Il travailla dans le secteur des PTT jusqu'à sa mise à la retraite. Au cours de ces dernières années, Si Amar vit sa santé décliner. Il rendit son dernier souffle avant-hier dans la soirée à l'hôpital.

Notons enfin qu'une délégation de l'ONM s'est déplacée jusqu'au domicile de Si Amar pour lui rendre l'hommage mérité.

Saïd Tissegouine